

REGLEMENT INTERIEUR

L'aventure en toute sérénité ... mais avec quelques règles strictes !!

- L'accès aux activités est réservé :
 - aux personnes de 1m10 et plus pour le parcours découverte, le premier parcours aventure (site n°1) et les sites de briefing sécurité
 - aux personnes de 1m35 et plus pour tous les autres parcours (sites 2, 3, 4, 5 & 6)
- Les jeunes de moins de 18 ans doivent obligatoirement être accompagnés sur les activités par un adulte responsable, qui doit avoir une autorisation parentale. Les mineurs de 16 ans et plus peuvent faire l'activité seuls à la condition de présenter une autorisation parentale écrite.
- La pratique de l'activité nécessite d'avoir souscrit, au préalable, une assurance en responsabilité civile.
- Vous allez évoluer en **autonomie** après un briefing sécurité. Toute personne qui, à l'issue des explications des consignes de sécurité sur le site de briefing, ne se sent pas capable, physiquement ou moralement, d'effectuer seule et correctement les manipulations indispensables à une évolution en auto assurance (en autonomie), doit renoncer à faire le parcours. ***Elle sera alors intégralement remboursée.***
- **A l'exception du cas précédent, aucun billet vendu ne pourra être remboursé**
- En cas de mauvaises conditions météorologiques (fort vent, orage avec risque de foudre et rafales de vent, ...), la direction se réserve le droit d'évacuer temporairement ou définitivement les parcours pour votre propre sécurité. Si la fermeture définitive des parcours intervient moins d'une (1) heure après votre départ, une entrée gratuite vous sera offerte pour toute entrée achetée.
- Une tenue adaptée à l'exercice des activités d'extérieur est fortement recommandée. Pour votre sécurité :
 - les cheveux longs doivent être attachés,
 - les foulards, colliers doivent être retirés
 - les lunettes munies d'un système de maintien (anti-chute).
 - Les personnes possédant un piercing au nombril voudront bien le signaler aux opérateurs de parcours, afin de le protéger des risques de frottement avec le baudrier
- Il est interdit de fumer dans le parcours et d'utiliser un téléphone mobile sur les activités
- Nous nous réservons le droit de refuser l'accès ou d'exclure toute personne dont le comportement ne serait pas compatible avec l'esprit du parcours ou présenterait une gêne au bon fonctionnement ou à la sécurité : incapacité à évoluer en auto assurance, ébriété, forte agitation, non respect des consignes de sécurité, dégradation, ...

REGLEMENT INTERIEUR (Suite)

- S'ils accompagnent les participants, les piétons sont autorisés à circuler dans le parcours, uniquement sur les chemins balisés. Il leur est strictement interdit de passer sous les cordes de balisage.
- Chaque client est équipé par nos soins d'un équipement de sécurité fourni par nous et vérifié avant chaque départ. L'utilisation d'un matériel autre que celui du parcours n'est pas autorisée.
- Toutes les consignes de sécurité vous sont systématiquement présentées avant la pratique de l'activité. Le suivi du briefing sécurité est obligatoire, même si vous êtes déjà venu.
- Vous évoluez en autonomie sur les parcours. Veillez à ne pas surestimer vos forces et à adapter le choix des activités en fonction de vos capacités physiques.
- Votre système d'assurance devra toujours être attaché. Il est interdit de retirer ou de remettre vous-même le baudrier ou de le prêter à une autre personne.
- En cas de problème, veuillez prévenir le personnel du parcours par tout moyen utile.
- L'ensemble du personnel présent a été formé pour répondre aux exigences de service et de sécurité.
- La société organisatrice n'assume aucune responsabilité pour votre personne ou vos effets personnels si les consignes de sécurité qui vous sont proposées lors du briefing ne sont pas scrupuleusement respectées
- Les chiens sont tolérés à la condition expresse d'être tenu en laisse et que les propriétaires ramassent les déjections de leur animal de compagnie

Merci de l'intérêt que vous avez porté à notre règlement intérieur.

Toute l'équipe de la Forêt de l'Aventure de Jaujac vous souhaite un bon parcours.

Retrouvez-nous sur internet : **WWW. ARDECHE-AVENTURE.COM**

Retrouvez toutes les Forêt de l'Aventure en France et en Europe sur le site :

www.foret-aventure.com